

OFFRE D'EMPLOI

Intervenant(e) socio-professionnel(le) (H/F)
CDI Temps plein – 35 heures hebdomadaires
Pour le SESSAD INSERTION – SECTEUR EST
Dispositif ITEP (ITEP/SESSAD MTC) géré par l'Association Tremä

Poste localisé à Saintes, à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2026

MISSIONS :

Dans le respect du projet d'établissement et du règlement intérieur, l'Intervenant(e) socio-professionnel(le) du SESSAD Insertion est placé(e), par délégation de la Direction, sous l'autorité de la Cheffe de Service. Il (elle) est chargé(e) d'accompagner des jeunes de 15 à 20 ans dans leur parcours pré-professionnel et professionnels. Il(elle) :

- Accompagne le jeune pour susciter chez lui une curiosité professionnelle et une appétence au travail,
- Evalue les aptitudes et habilités techniques et relationnelles du jeune, au travers d'ateliers de mise en situation professionnelle (en lien avec les plateaux techniques des autres Etablissements Médico Sociaux du territoire)
- Assure le travail de collaboration avec les partenaires du secteur professionnel (entreprises, CFA, EREA, chambre des métiers, moniteurs de stage, ...) et des dispositifs existants de droit commun (Mission Locale, France Travail, Cap Emploi...). A ce titre, il est amené à démarcher des entreprises (terrain de stages, apprentissages),
- Est en lien avec les familles dans le cadre du projet du jeune
- Peut animer des ateliers éducatifs en lien avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire
- Participe aux réunions de service et à ce titre il s'inscrit dans un travail interdisciplinaire.

PROFIL :

Titulaire d'un diplôme de Moniteur d'Atelier

Aptitudes au travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire

Capacité à travailler en autonomie

Connaissance des spécificités des troubles du comportement et du TDAH

Aptitudes relationnelles auprès d'adolescents, jeunes adultes qui présentent des troubles du comportement.

Capacité à mener et à développer un travail de partenariat.

Connaissance des dispositifs d'accompagnement au travail et à l'insertion professionnelle du droit commun.

Titulaire du permis B

REMUNERATION :

Salaire brut début de carrière – CCN 1951 : 2 162 €

Dont dispositions Indemnité mensuelle métiers socio-éducatifs (238€ brut pour 1 ETP au 01.01.2026) à jour des modalités d'application de l'Association Tremä.

Lettre de motivation & CV à adresser à l'attention de Madame la Directrice DITEP – 25bis rue Villeneuve – 17180
LA ROCHELLE / itep.aunis@trema-asso.fr

Signataire: Directeur des Ressources Humaines

Olivier BOLLENGIER

